

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ue :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

cation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0034602

68838

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 16304 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Mergoula Bdissi Hattaneed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº M21- 34602

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº W19-589351

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10306 Société :

RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Hergouiki Talsissi Mohamed

Date de naissance :

09/02/1970

Adresse :

Tél. : 0643960102 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

Nº W19-589351

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : [REDACTED]

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE SIDI BERNARD</i> Chabat 16 Casablanca Tél / Fax : 05 27 73 59 46	22/04/2021	546,20

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>ABOUDI MEDICAL ANALYSES AMALAK</i> 98, Bd. Mohamed V, Casablanca Téléphone : 05 27 74 10 11	01/04/2021	B 370 + P.C.	432,00 DH
	05/04/2021	B 310	366,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [REDACTED]

COEFFICIENT DES TRAVAUX
[REDACTED]

MONTANTS DES SOINS
[REDACTED]

DEBUT D'EXECUTION
[REDACTED]

FIN D'EXECUTION
[REDACTED]

COEFFICIENT DES TRAVAUX
[REDACTED]

MONTANTS DES SOINS
[REDACTED]

DATE DU DEVIS
[REDACTED]

DATE DE L'EXECUTION
[REDACTED]

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	25533412 21433552 00000000 00000000
D	00000000 00000000 35533411 11433553
G	B

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

MONTANTS DES SOINS
[REDACTED]

DATE DU DEVIS
[REDACTED]

DATE DE L'EXECUTION
[REDACTED]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
--

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

|--|

CENTRE
INTERNATIONAL
D'ONCOLOGIE
CASABLANCA

Casablanca, le : 22/04/2021

347,00

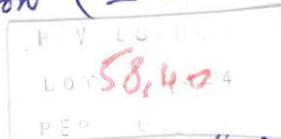
Mr MERZOUKI IDRISI
Mouamed

347,00

- Novex = 0,4 ml e/sic) / jour (1^{er} BENETOUIA)

58,40

Solvifred 20 mg



03 cp le matin en une seule p'te

- ceotes 20 mg.

113,30

1 p'tule le m^r

- Sepakine duoro 50 mg

4 cp x 2/jour

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Aln sebaa Casablanca
Dopamine chroco 500mg
cp pel b30
P.P.V. : 113,30 DH
A 118001 081073

27,50

- Spasfon

1 cp x 3/jour

27,50

546,20

PHARMACIE CIOSA CASA

Docteur ADDI AARAB
Médecin Anesthésiste Réanimateur
Traitement de la Douleur
Centre International d'Oncologie - Casablanca
Tél: 05 22 77 81 81/Fax: 05 22 99 65 74

4, route de l'Oasis rue des Aloettes
Casablanca
Tél. : 0522 77 81 81
Fax : 0522 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma

dh AKDITAL
Acteur de Santé

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

مختبر أمل لاب للتحاليل الطبية

AMAL LAB
LABORATOIRE

Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Biochimie Clinique - Bactériologie
Virologie - Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

Dr. Amal KAMIRI

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Casablanca jeudi 1 avril 2021

Monsieur MERZOUKI-IDRISSI MOHAMED

M

FACTURE N° 19217

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Urée -----	B	30	
Créatinine -----	B	30	
Albumine sérique -----	B	60	
Bilirubines Totale, libre et conjuguée -----	B	70	
Transaminases OT -----	B	50	
Transaminases PT -----	B	50	Total : B 370

Prélèvements :

Sang -----	Pc	1,5	
------------	----	-----	--

TOTAL DOSSIER 432,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Trente Deux Dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES AMAL LAB
9 Bd. Mohamed Baâmrani
1er étage, Casablanca
tel & fax : (+212) 05 22 74 10 15
ICE : 00175936000023 - ITP : 31603312 - IF : 18812363

AMAL 4 - bd Mohamed Baâmrani n°: 98. 1er étage, Bernoussi

à coté Acima et café MEET U

tel & fax : (+212) 05 22 74 10 15 - Mail : amalaboratoire@gmail.com

ICE : 00175936000023 - ITP : 31603312 - IF : 18812363



LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

مختبر أمل لاب للتحلييات الطبية

Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Biochimie Clinique - Bactériologie
Virologie - Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

Dr. Amal KAMIRI

Pharmacienne Biologiste

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Monsieur MERZOUKI-IDRISSI MOHAMED

Docteur MERYEM AIT EL HAJ
Réf. : 21D4

Dossier ouvert le : 01/04/21 , Edité le : 01/04/21

Page : 1/3

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

		Normales	Antériorités
		(Homme Adulte)	
			24/03/2021
GLOBULES ROUGES			
Hématies -----:	4,38 * M/mm ³	4,5 - 5,55	4,14
Hémoglobine -----:	12,9 * g/100 ml	14 - 18	12,1
Hématocrite -----:	40 %	40 - 50	38
- V.G.M. ----- :	93 μ l	80 - 95	
- T.C.M.H. ----- :	29 pg	28 - 32	
- C.C.M.H. ----- :	31 g/100 ml	30 - 37	
GLOBULES BLANCS			
Numération des leucocytes -----:	2 600 * /mm ³	4000 - 10000	3160
Formule leucocytaire			
Polynucléaires Neutrophiles -----:	39,6 * %	50 - 70	
Soit :	1 030 /mm ³	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	2,2 %	1 - 3	
Soit :	57 /mm ³	40 - 300	
Polynucléaires Basophiles -----:	0,5 %	< 1	
Soit :	13 /mm ³	< 100	
Lymphocytes ----- :	48,1 * %	20 - 40	
Soit :	1 251 /mm ³	1500 - 4000	
Monocytes -----:	9,6 %	1 - 8	
Soit :	250 /mm ³	40 - 800	
PLAQUETTES			
Résultat -----:	135 000 * /mm ³	150000 - 400000	94000



LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES AMALAB
98, Bd. Mohamed Baâmrani 1er Etage
Amal 4 Sidi Benoussi Casablanca
Tél / Fax : 05 22 74 10 15



LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

مختبر أمل لاب للتحاليل الطبية

Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Biochimie Clinique - Bactériologie
Virologie - Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

Dr. Amal KAMIRI

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Monsieur MERZOUKI-IDRISSI MOHAMED

Docteur MERYEM AIT EL HAJ
Réf. : 21D4

卷之二

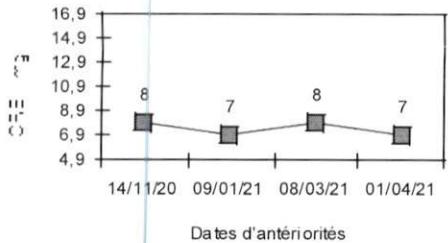
Dossier ouvert le : 01/04/21 , Edité le : 01/04/21

Page : 2/3

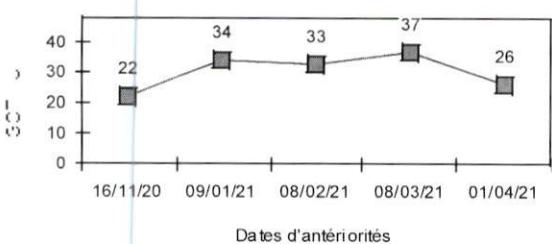
Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE (Konela)

			Normales	Antériorités
Urée -----:	0,11	g/l	< 0,5	0,22
Soit :	1,83	mmol/l	< 8,34	3,67
Créatinine -----:	7,0	mg/l	7 - 13	8,0
Soit :	62	µmol/l	61,94 - 115	71



Albumine sérique -----:	29,0	*	g/l	35 - 50
Bilirubine Totale -----:	10,1	mg/l	3 - 12	7,2
Soit :	17	μ mol/l	5 - 21	12
Bilirubine Indirecte (Libre) -----:	5,5	mg/l	2 - 7	4,7
Soit :	9	μ mol/l	3 - 12	8
Bilirubine Directe (Conjuguée) ----- :	4,6	mg/l	1 - 5	2,5
Soit :	8	μ mol/l	2 - 9	4
Transaminases - SGOT / ASAT -----:	26	UI/l	<35	37



**LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES AMALAB**
98, Bd. Mohamed Bââmrani 1er Etage
Amal 4 Sidi Ben Housseïn Casablanca
Tél / Fax : 05 22 74 10 15

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

مختبر أمل لاب للتحلييات الطبية

Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Biochimie Clinique - Bactériologie
Virologie - Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

Dr. Amal KAMIRI

Pharmacienne Biologiste

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Monsieur MERZOUKI-IDRISSI MOHAMED

Docteur MERYEM AIT EL HAJ
Réf. : 21D4

Dossier ouvert le : 01/04/21 , Edité le : 01/04/21

Page : 3/3

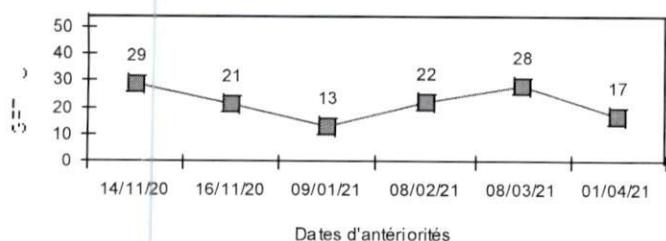
Compte Rendu d'Analyses

Normales Antériorités

Transaminases - SGPT / ALAT ----- : 17 UI/l

< 41

28



Dates d'antériorités

AMAL
LABORATOIRE
LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES AMALAB
98, Bd. Mohamed Baâmrani 1er Etage
Amal 4 Sidi Bernoussi Casablanca
Tél / Fax +212 52 74 10 15

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

مختبر أمل لاب للتحلييات الطبية

Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Biochimie Clinique - Bactériologie
Virologie - Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

Dr. Amal KAMIRI

Pharmacienne Biologiste

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Monsieur MERZOUKI-IDRISSI MOHAMED

Docteur MERYEM AIT EL HAJ
Réf. : 21D4

Dossier ouvert le : 01/04/21 , Edité le : 01/04/21

Page : 1/1

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE (Konelab)

	Normales	Antériorités
Urée -----:	0,11 g/l	< 0,5 0,22
Soit :	1,83 mmol/l	< 8,34 3,67
Créatinine -----:	7,0 mg/l	7 - 13 8,0
Soit :	62 µmol/l	61,94 - 115 71

08/03/2021

Urée -----:

0,11 g/l

< 0,5 0,22

Soit :

1,83 mmol/l

< 8,34 3,67

Créatinine -----:

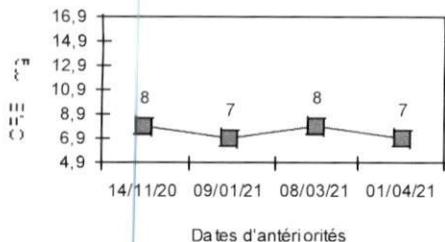
7,0 mg/l

7 - 13 8,0

Soit :

62 µmol/l

61,94 - 115 71



Dates d'antériorités

AMALAB
LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES AMALAB
98, Bd. Mohamed Baâmrani 1er Etage
Amal 4 Sidi Bernoussi Casablanca
Tél / Fax : 05 22 74 10 15

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALE

مختبر أمل لاب للتحاليلات الطبية

AMAL LAB
LABORATOIRE

Hématologie - Immunologie - Hormonologie Biochimie Clinique - Bactériologie
Virologie - Parasitologie Mycologie Biologie de la reproduction

Dr. Amal KAMIRI

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Casablanca 5 avril 2021

Monsieur MERZOUKI-IDRISSI MOHAMED

M

FACTURE N°	19306
------------	-------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Albumine sérique -----	B	60	
Bilirubines Totale, libre et conjuguée -----	B	70	
Transaminases OT -----	B	50	
Transaminases PT -----	B	50	Total : B 310

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		366,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Cent Soixante Six Dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALE AMAL LAB
98, Bd. Mohamed Baâmrani
1er Etage, Amal 4, Sidi Bernoussi
Casablanca
Tél / Fax : 05 22 74 10 15

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

مختبر أمل لاب للتحلييات الطبية

Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Biochimie Clinique - Bactériologie
Virologie - Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

Dr. Amal KAMIRI

Pharmacienne Biologiste

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Monsieur MERZOUKI-IDRISSI MOHAMED

Réf. : 21D141

Dossier ouvert le : 05/04/21 , Edité le : 05/04/21

Page : 1/2

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

		Normales	Antériorités
		(Homme Adulte)	
<u>GLOBULES ROUGES</u>			<u>01/04/21</u>
Hématies -----:	4,53	M/mm ³	4,5 - 5,55
Hémoglobine -----:	13,3 *	g/100 ml	14 - 18
Hématocrite -----:	42	%	40 - 50
- V.G.M. -----:	93	μ ³	80 - 95
- T.C.M.H. -----:	29	pg	28 - 32
- C.C.M.H. -----:	31	g/100 ml	30 - 37

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	3 640 *	/mm ³	4000 - 10000	2600
<u>Formule leucocytaire</u>				
Polynucléaires Neutrophiles -----:	57,2	%	50 - 70	
Soit :	2 082	/mm ³	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	2	%	1 - 3	
Soit :	73	/mm ³	40 - 300	
Polynucléaires Basophiles -----:	0,3	%	< 1	
Soit :	11	/mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	32,5	%	20 - 40	
Soit :	1 183	/mm ³	1500 - 4000	
Monocytes -----:	8	%	1 - 8	
Soit :	291	/mm ³	40 - 800	

PLAQUETTES

Résultat -----:	104 000 *	/mm ³	150000 - 400000	135000
-----------------	-----------	------------------	-----------------	--------

BIOCHIMIE (Konelab)

	Normales	Antériorités
Albumine sérique -----:	31,0 * g/l	35 - 50

Docteur AMAL KAMIRI
Ph Biologiste
Amal 4 bd Med Baâmrani N°98
1er Etage Bidi Bernoussi Casablanca
Tél: 05 22 74 10 15

Dr. Amal KAMIRI

Pharmacienne Biologiste

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Monsieur MERZOUKI-IDRISSI MOHAMED

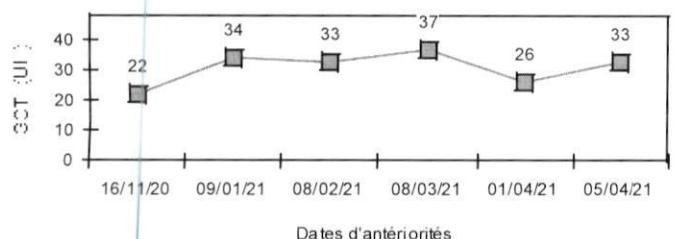
Réf. : 21D141

Dossier ouvert le : 05/04/21 , Edité le : 05/04/21

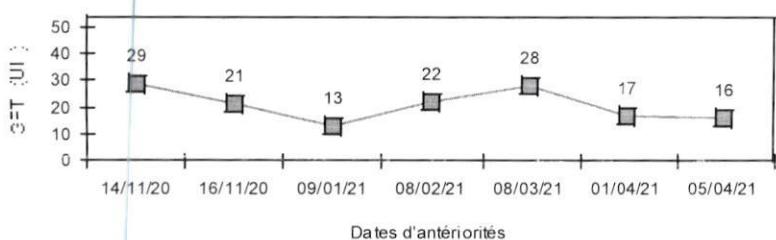
Page : 2/2

Compte Rendu d'Analyses

			Normales	Antériorités
Bilirubine Totale -----:	12,3 * mg/l	3 - 12	10,1	
Soit :	21 µmol/l	5 - 21	17	
Bilirubine Indirecte (Libre) -----:	7,1 * mg/l	2 - 7	5,5	
Soit :	12 µmol/l	3 - 12	9	
Bilirubine Directe (Conjuguée) ----- :	5,2 * mg/l	1 - 5	4,6	
Soit :	9 µmol/l	2 - 9	8	
Transaminases - SGOT / ASAT -----:	33 UI/l	< 35	26	



Transaminases - SGPT / ALAT ----- : 16 UI/l < 41 17-



AMAL
LABORATOIRE